

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-19**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

OBJET : Désignation d'un Conseiller Municipal en qualité de « correspondant défense »

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, à 19 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Mme Christine FASSINOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2026

Membres : Christine FASSINOT, Didier VERGNAIS, Annick TRABON, Franck THIMONIER, Annick BOUTIN, Patrick LUYAT, Odile BOITTE, Armelle VALETTE, Daniel GROS, Nathalie ROCLE, Christophe JAS, Raphaël DONJON, Priscilla TRAMBLAY, Mélanie KOZLOWICZ, Ludovic MINCHELLA, Romain PLOCH, Enza MILITI, Frédéric ABADIE, Myriam KACI.

Procurations : Odile BOITTE (pouvoir à Annick TRABON), Daniel GROS (pouvoir à Christine FASSINOT).

Secrétaire de séance : PLOCH Romain

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18 relatif à l'administration de la commune par le maire ;

Vu l'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la Défense et du secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens combattants invitant les communes à désigner un correspondant défense ;

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il appartient à chaque Commune de procéder à la désignation d'un « correspondant défense » parmi les membres du Conseil Municipal.

Depuis la mise en œuvre du programme de professionnalisation des armées, ce correspondant à une mission d'information et de sensibilisation des administrés aux questions de défense. Il est également l'interlocuteur privilégié du Délégué Militaire Départemental et bénéficie ainsi d'une information spécifique et régulière.

Sur proposition de Monsieur le Maire, **le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Monsieur Franck THIMONIER, en qualité de Conseiller Municipal chargé des questions de défense.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme :

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 30 mars 2026

Le Maire,



Christine FASSINOT